

DIAL

L'actualité en bref - mars 2004

Nicolas Pinet

jeudi 1er avril 2004, mis en ligne par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

MERCOSUR

Début mars, des représentants de 12 des 34 pays futurs membres potentiels de l'ALCA (ou ZLÉA en français, Zone de libre-échange des Amériques) étaient réunis à Buenos Aires pour commencer à évoquer les thèmes qu'abordera la réunion de ministres prévue alors pour la mi-mars à Puebla (Mexique) mais qui aura finalement lieu en avril. La réunion s'est terminée sans grandes avancées. Les États-Unis refusent d'éliminer leurs subventions agricoles ou d'envisager un mécanisme de compensation et les pays latino-américains refusent de supprimer les discriminations qui existent sur le marché des offres de licitation ou de privatisations contre les entreprises étrangères, notamment états-uniennes. Dans le même temps, une réunion entre délégués du Mercosur (composé de l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay) et de l'Union européenne a mis en place une série de mécanismes destinés à améliorer l'accès aux marchés des deux blocs dans le mois qui vient, avec l'objectif d'arriver à un accord en mai, lors du Sommet de l'Union européenne et de l'Amérique latine qui se tiendra à Guadalajara, au Mexique.

ARGENTINE

Le gouvernement argentin a conclu, mardi 9 mars, un nouvel accord avec le FMI (Fonds monétaire international) concernant les modalités de négociation de la dette du pays auprès de bailleurs de fonds privés, et payé les 3 milliards de dollars dont le paiement était attendu au plus tard ce même jour. Refusant les nouvelles conditions imposées par le FMI, que ne mentionnait pas l'accord précédent (septembre 2003), et qui octroyaient de clairs avantages aux créanciers privés pour les négociations à venir, le gouvernement a retardé jusqu'au dernier moment le paiement de sa dette et fait pression avec succès sur l'organisme financier international.

La « Déclaration sur la coopération pour la croissance économique équitable », signée par les présidents argentin et brésilien lors d'une réunion de travail mardi 16 mars à Rio de Janeiro, affirme la position commune des deux pays face aux exigences des organismes multilatéraux de crédit - ils acceptent par exemple le principe de l'équilibre budgétaire à condition que cela n'entrave pas la croissance économique. La déclaration n'est cependant pas allée aussi loin que l'aurait souhaité le président argentin.

Vendredi 19 mars, le juge fédéral Rodolfo Canicoba Corral a déclaré anticonstitutionnels deux des 10 décrets de grâce présidentielle signés en 1989 et 1990 par le président d'alors, Carlos Menem (1989-1999) au bénéfice de centaines de militaires. Les décrets annulés concernent 6 militaires dont 3 sont déjà morts et 2 autres déjà détenus dans le cadre du procès sur la disparition d'enfants nés en captivité. Le sixième a fait l'objet d'un ordre d'arrestation.

Le 28e anniversaire du coup d'État de 1976 a été l'occasion pour le président Néstor Kirchner de réaliser quelques gestes forts. Mercredi 24 mars, lors d'une cérémonie au sein du Collège militaire, le président ordonnait au chef d'état-major, le général Roberto Bendini, de retirer les portraits des anciens dictateurs Jorge Rafael Videla et Reynaldo Bignone de la galerie de portraits des anciens directeurs du Collège. Il se dirigea alors vers l'École de mécanique de la marine (ESMA), qui fut le plus grand centre clandestin de détention durant la dictature, et remit le terrain de 19 hectares, situé dans Buenos Aires, aux organisations de droits humains qui y installeront un Espace pour la mémoire et la promotion des droits

humains. À cette occasion, il demanda « pardon au nom de l'État national argentin pour avoir gardé le silence durant 20 ans de démocratie devant de telles atrocités ».

BOLIVIE

Le projet de Loi des hydrocarbures, préparé début mars par le gouvernement du président Carlos Mesa, prévoit la création d'un impôt complémentaire sur les hydrocarbures (ICH) de 32%. Joint aux 18% d'impôts déjà existants, le nouvel impôt permettrait à l'État de percevoir 50% des bénéfices de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. La mesure vise à atténuer les revendications exigeant la nationalisation des gisements actuellement exploités par des multinationales. Ces dernières ont menacé de quitter le pays si la mesure était adoptée et, dans l'expectative, ont réduit drastiquement leurs investissements.

Face aux difficultés multiples auxquelles il est confronté, le gouvernement de Carlos Mesa a appelé de ses vœux la formation d'un pacte social. Mais il n'a obtenu le soutien que du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) et du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) – partis au pouvoir durant les dernières décennies. La Nouvelle force républicaine et le Mouvement vers le socialisme (MAS), qui avait appuyé le gouvernement durant les 4 premiers mois, sont désormais dans l'opposition. Le gouvernement doit notamment prendre des mesures pour diminuer le déficit fiscal, qui a atteint 8,9% du Produit intérieur brut (PIB) en 2003.

BRÉSIL

Après le départ du président haïtien Jean-Bertrand Aristide, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé d'envoyer sur place une force multinationale pour maintenir l'ordre et assurer la transition pendant 3 mois. Le Brésil a décidé d'envoyer des troupes pour participer à la « force de stabilisation » de l'ONU, la revendication brésilienne d'un siège permanent au Conseil de sécurité n'allant pas sans une participation accrue aux affaires internationales.

Un Plan d'action pour la prévention et le contrôle de la déforestation en Amazonie a été annoncé par le gouvernement, lundi 15 mars, et publié mardi 16. Ce Plan, de 156 pages, cherche à lutter contre les principaux facteurs de la déforestation accélérée de l'Amazonie – en août 2002, 15,7% de la superficie forestière initiale avait déjà été privée de sa végétation. Des groupes de défense de l'environnement coïncident avec le diagnostic proposé par le Plan, tout en déplorant un manque d'efficacité des solutions envisagées.

Joenia Batista de Carvalho, première avocate indigène brésilienne et représentante du Conseil indigène de Roraima (CIR) a déposé, lundi 29 mars, une plainte contre le gouvernement brésilien devant la Commission des droits humains de l'Organisation des États américains (OEA). La porte-parole des communautés indigènes de la réserve Raposa Serra do Sol, située dans l'État septentrional de Roraima, à la frontière du Venezuela et de la Guyane, reproche au gouvernement brésilien de n'avoir toujours pas homologué la réserve malgré ses promesses répétées de le faire.

CHILI

La décision du président, Ricardo Lagos, d'envoyer des troupes pour participer à la force multinationale de paix en Haïti a finalement été ratifiée par le Sénat, par 34 voix contre 11, après 4 heures de débat. La décision a été fortement critiquée des deux côtés de l'échiquier politique pour des raisons à la fois politiques – volonté de distanciation vis-à-vis d'une « démission » peu claire – et constitutionnelles – divers sénateurs ont déploré la façon dont le président a imposé une décision prise de manière unilatérale et rappelé que le chef d'État ne peut envoyer de troupes à l'extérieur sans autorisation législative.

COLOMBIE

Fin mars, la reprise de violents combats entre guérilleros des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et paramilitaires dans le département du Chocó, à la frontière avec le Panama a contraint plus de 1200 indigènes emberá à quitter leur lieu de vie.

CUBA

Le gouvernement de George W. Bush semble avoir opté, à quelques mois des élections présidentielles (novembre 2004), pour une opposition ouverte et sur tous les fronts avec le pays voisin, cherchant ainsi à obtenir le soutien électoral de la communauté cubaine anticastriste exilée à Miami. Le chanteur cubain Carlos Varela a dû annuler sa seconde tournée de concerts aux États-Unis, prévue ce mois-ci, après s'être vu refusé le visa d'entrée. La communauté cubaine de Miami lui reproche d'être allé chanter au « Venezuela d'Hugo Chávez ».

Un groupe de dissidents modérés a commencé début mars à recueillir des signatures pour une pétition réclamant un moratoire dans les exécutions des condamnations à mort. Les opposants considèrent la pétition comme une première étape vers l'abolition de la peine de mort.

HAÏTI

Le 29 février, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide quittait son pays vers Bangui, capitale du Centrafrique dans des circonstances peu claires. Avant de quitter Bangui pour Kingston, la capitale de la Jamaïque, l'ancien président a fait déposer une plainte devant un tribunal français, accusant les gouvernements états-uniens et français de l'avoir forcé à l'exil dans une sorte de coup d'État feutré. Le premier ministre jamaïquain, Percival Patterson a justifié sa décision d'accueil par des raisons humanitaires : l'ancien président haïtien pourra se réunir avec sa famille et décider avec elle de leur futur lieu de séjour. Le premier ministre intérimaire haïtien, Gérard Latortue, a rappelé son ambassadeur à Kingston et annoncé qu'il allait reconsidérer sa relation avec la Communauté des Caraïbes (Caricom) dont son pays est l'un des 15 membres.

Le nouveau premier ministre haïtien bénéficie du soutien des États-Unis, mais sa décision de n'inclure dans le gouvernement aucun membre du parti Lavalas, considéré comme le principal parti politique du pays - c'était aussi le parti de l'ancien président -, restreint considérablement sa base de soutien dans le pays.

La Caricom a réclaté de manière réitérée que l'ONU réalise une enquête indépendante sur les conditions du départ de l'ancien président Aristide. L'ONU a fait savoir qu'elle était disposée à le faire si elle recevait une demande formelle allant en ce sens. Les États-Unis et la France font de leur côté pression sur la Caricom pour éviter que celle-ci ne présente la demande.

MEXIQUE

Le Parti de la révolution démocratique (PRD), situé à gauche de l'échiquier politique mexicain, est confronté à une grave crise interne après la diffusion de cassettes vidéo montrant des dirigeants et des fonctionnaires du PRD dans des situations compromettantes. Accusés de corruption par les autres membres du parti, Rosario Robles, ancienne présidente du PRD (2001-2003) et Raúl Sosamontes, ancien membre de son comité exécutif national, ont présenté, mercredi 10 mars, leur démission au parti. L'actuel maire de la capitale, Andrés López Obrador, membre très populaire du PRD qui revendique depuis toujours une honnêteté exemplaire, a vu son image ternie par des accusations de corruption touchant quelques-uns de ses proches collaborateurs. Le maire a dénoncé une conspiration du gouvernement destinée à mettre fin à ses aspirations à la candidature présidentielle et déclaré qu'il ferait tout pour démontrer qu'il n'a commis aucune irrégularité.

EL SALVADOR

Les élections présidentielles du dimanche 21 mars ont vu la victoire de Elías Antonio Saca, candidat de l'Alliance républicaine nationale (Arena), parti actuellement au pouvoir par 57% des voix contre 35% pour Schafik Handal, du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). L'alliance du Centre démocratique uni et du Parti démocrate chrétien a réuni 3,6% des voix autour de son candidat, Hector Silva, et le Parti de conciliation nationale (PCN) a obtenu 3,5% des voix. La réactivation de l'économie sera un des premiers problèmes du gouvernement, qui prendra ses fonctions le 1er juin. L'approbation du Traité de libre-échange entre 5 pays d'Amérique centrale et les États-Unis, qui devrait être débattue à partir d'avril au sein du Congrès législatif devrait donner lieu à une intense bataille politique : le FMLN, qui dispose de 31 des 84 sièges, menace de bloquer la ratification de l'accord. L'Arena dispose de 27 sièges et le Parti de conciliation nationale de 15.

VENEZUELA

Mardi 2 mars, le Conseil national électoral (CNE) a annoncé dans un rapport préliminaire, que des 3 086 013 signatures présentées par l'opposition, 1 832 493 ont été considérées comme valides et 1 109 590 ont été mises en observation et devront être soumises à un processus de ratification. L'opposition devra donc ratifier 603 590 signatures pour obtenir les 20% des inscrits nécessaires à la convocation d'un référendum révocatoire. Le processus de réparation devait être organisé, fin mars, dans plus de 2000 centres répartis dans tout le pays, sous contrôle d'observateurs envoyés par l'Organisation des États américains (OEA) et le Centre Carter pour la paix.

Mercredi 3 mars, après plusieurs jours de manifestations, de blocages de rues et d'affrontements entre la Garde nationale et les opposants au président Chávez, qui manifestèrent d'abord pour faire pression sur le Conseil national électoral puis pour protester contre sa décision d'invalider une partie des signatures, les troubles ont progressivement cessé. Les affrontements ont provoqué au moins 7 morts, des dizaines de blessés et des centaines de détenus.

La Salle électorale du Tribunal suprême de justice a accepté, lundi 15 mars, un recours de protection présenté par la coalition de l'opposition, et annulé la décision du CNE concernant les signatures. Mais les partisans d'Hugo Chávez firent immédiatement appel de la décision devant la Salle constitutionnelle du même tribunal. Cette dernière, par 3 votes sur 5, ordonna alors de suspendre la décision de la Salle électorale, réclamant la remise immédiate du dossier d'instruction.

La préparation des élections régionales et municipales prévues pour le 1er août semble constituer un intermède dans les revendications de l'opposition en faveur du référendum. Mardi 23 mars, les candidats de l'opposition pour les 23 gouvernements des États et les 335 mairies du pays ont concouru aux bureaux du CNE pour s'y inscrire, après que les candidats de la majorité actuelle ont fait de même les jours précédents. L'opposition est divisée quant à l'attitude à tenir vis-à-vis de ces échéances, et considère que sa participation fait le jeu de la majorité en donnant l'apparence d'une démocratie qui fonctionne.

- **[Dial](#)** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.